

Mélanie Thill-Tayara, associée spécialisée en droit de la concurrence, rejoint Dechert

01 FEVRIER 2016 / PARIS – Dechert LLP a le plaisir d'annoncer que Mélanie Thill-Tayara a rejoint le cabinet en qualité d'associée spécialisée en droit de la concurrence. Elle était précédemment associée du cabinet Norton Rose Fulbright LLP, où elle dirigeait le département Droit de la Concurrence et Réglementaire en France. Elle était également à la tête de l'équipe Sciences de la Vie pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Mélanie Thill-Tayara a une expérience significative en droit de la concurrence. Elle représente des clients leaders dans leur secteur d'activités, pour leurs opérations de concentration, les enquêtes conduites par les autorités de la concurrence, les procédures devant les autorités et juridictions, en France et en Europe. Son champ d'intervention couvre tant les questions d'abus de position dominante, que celles d'ententes et de pratiques concertées, notamment les dossiers complexes d'échanges d'informations. Elle intervient dans différents secteurs, allant des services financiers aux sciences de la vie, en passant par les produits de luxe, les produits de consommation, la défense, les services logistiques et la distribution de la presse. Avant de rejoindre le barreau en 1991, Mélanie a travaillé au sein de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne où elle a participé à plus de 15 enquêtes.

« L'arrivée d'une équipe spécialisée en droit de la concurrence du niveau de celle de Mélanie Thill-Tayara représente une étape importante dans le développement du bureau de Paris. L'expérience très pointue que Mélanie et son équipe ont dans le domaine, notamment leurs expertises sectorielles, y compris dans le secteur des sciences de la vie, s'intègre parfaitement à celles des équipes en place et démontrent notre volonté de nous concentrer sur les prestations à forte valeur ajoutée » explique Alain Decombe, Vice-Chairman en charge des Opérations Internationales et Managing Partner du bureau de Paris.

« Mon équipe et moi-même sommes très heureux de rejoindre le cabinet Dechert, dont la réputation d'excellence en droit de la concurrence, notamment aux Etats-Unis et à Bruxelles, n'est plus à faire. Contribuer, avec nos compétences, à développer une équipe spécialisée en droit de la concurrence en France et en Europe, constitue une formidable opportunité » indique Mélanie Thill-Tayara.

Mélanie Thill-Tayara a été classée par *Chambers Europe* dans les catégories « Droit de la Concurrence / Droit Européen » et « Pharmacie et Sciences de la Vie : Concurrence ». Elle figure dans *Legal 500 France* parmi les avocats leaders en « Droit de la Concurrence » et en « Droit de la Distribution » et est également reconnue comme « *Leading Individual* » dans le secteur de la Santé et des Sciences de la Vie. Elle est citée en outre dans le *Leaders League* pour ses interventions en « Droit de la Concurrence », « Droit de la Distribution », « Contrôle des Concentrations », et également en « Droit Réglementaire en Santé, Pharma et Dispositifs Médicaux ».

L'équipe de Mélanie est composée de Sophie Pelé, Marion Provost et Simon Hetsch. Cette équipe sera étoffée très rapidement suite à l'arrivée d'autres collaborateurs dans les semaines qui viennent.

Sophie Pelé intervient tout particulièrement sur les questions réglementaires dans le domaine des sciences de la vie ; son expérience porte sur des dossiers en matière de concurrence, des contentieux ou des questions de droit public dans un large éventail de secteurs réglementés. Elle est citée par *Legal 500* comme ayant une « forte expertise en matière réglementaire ». Marion Provost intervient tout particulièrement dans les contentieux en matière de droit de la concurrence et des affaires réglementaires pour des clients dans divers secteurs d'activités, y compris les sciences de la vie et les services financiers.

Mélanie Thill-Tayara est le deuxième associé de premier plan à rejoindre récemment Dechert, après Laurent Faugerolas, avocat réputé en France dans le domaine des fusions-acquisitions, à la fin de l'année 2015.

About Dechert

Dechert is a global specialist law firm focused on sectors with the greatest complexities and highest regulatory demands. We deliver practical commercial insight and judgment to our clients' most important matters. Nothing stands in the way of giving clients the best of the firm's entrepreneurial energy and seamless collaboration in a way that is distinctively Dechert. **Learn more.**